

Consommation responsable et précarité : quelles alternatives ?

Rencontre-débat du 20 janvier 2005

(Bourse du travail, Saint-Denis)

Débat organisé en partenariat avec AC ! Ile-de-France, Confédération paysanne, GISEE, Stop Précarité, animé par Yann Fiévet, vice-président d'Action Consommation.

La recherche de profits toujours plus élevés par les actionnaires et celle de prix toujours plus bas par les consommateurs exercent une pression considérable sur l'environnement et les conditions sociales. Des producteurs indépendants et des salariés, de plus en plus nombreux, en subissent directement les conséquences sur leurs revenus ou le maintien de leur activité. Ainsi, le développement spectaculaire de la précarité de l'emploi et des revenus, ces dernières années, prive un nombre croissant de personnes des moyens suffisants pour couvrir leurs besoins essentiels.

Par nécessité ou par choix, les consommateurs recherchent souvent les prix les plus bas, ne trouvant d'autre solution que d'acheter des produits de mauvaise qualité, tant du point de vue du produit lui-même que des critères sociaux et environnementaux, participant ainsi, dans la même spirale, à la pression sociale et environnementale dont ils sont pourtant également victimes.

Face aux politiques de gestion de la précarité des entreprises et aux conditions des travailleurs-consommateurs démunis, quelles sont les actions de solidarité à mener, les alternatives de consommation, les soutiens possibles ?

avec :

- **Bernard Hasquenoph**, Stop Précarité,
- **Hubert Caron**, secrétaire national de la Confédération paysanne,
- **Sabine Lasnier**, AC ! Ile-de-France,
- **Jacques Boutault**, maire du 2^e arrondissement de Paris.

Yann Fiévet (Action Consommation) : Ce débat fait partie d'un cycle de conférences intitulé " Quel budget, quelle organisation pour une consommation responsable ? ". Il s'agit d'une question difficile et nous nous attelons à une tâche plus difficile que celle de nos précédents débats. On peut dire que lorsqu'on restait sur nos thématiques habituelles autour de la définition de la consommation responsable, c'était simple en comparaison. Il s'agit aujourd'hui de s'interroger sur le budget correspondant à une consommation responsable dans un climat où la précarité ne cesse de croître. Cela signifie que les précaires, si on peut les appeler ainsi, il faut les amener à consommer responsable, mais aussi les sortir de la précarité.

Bernard Hasquenoph (Stop Précarité) : C'est un mouvement informel qui s'est organisé à partir des grèves chez McDo et Pizza Hut. Initialement c'est le McDo du boulevard Saint-Germain qui s'est mis en grève, ensuite tout s'est enchaîné, il y a eu plusieurs grèves, Pizza Hut Opéra, puis toutes ces grèves qui ont suivi dans la restauration rapide. Jusqu'à celle dont tout le monde a entendu parler, celle du McDo de la rue Saint-Denis, à Paris. La première grève a duré trois mois, la suivante a duré un an. Au cours de ces grèves, qui ont été menées par des jeunes syndicalistes, à l'origine plutôt

CGT, ils ont décidé d'emblée d'interpeller l'opinion publique et les passants. Très rapidement, des militants d'autres associations sont venus les soutenir, il y a eu AC !, Attac. C'est ainsi que s'est constitué un petit noyau, une sorte de soutien naturel, pour les aider à tenir, parce que c'était vraiment très difficile. La grève du McDo Saint-Germain a duré quinze jours, ce qui est déjà un exploit total. Et après, ce réseau de personnes, au-delà des grèves ont voulu continuer à se voir et à militer ensemble, ce qui était aussi assez nouveau. Parce qu'en général, dès que la grève est finie, chacun part de son côté. Ce qui était un peu nouveau c'était que les gens continuaient à se voir. Ce qui était intéressant c'est qu'il y avait des jeunes syndicalistes, des militants plus âgés, notamment de mouvements altermondialistes ; il y a eu des connexions entre plusieurs mondes. Il y avait la lutte syndicale au travers de la lutte contre les conditions de travail, les salaires très bas, donc c'est la lutte contre la précarité qui est venue très rapidement, c'est le mot qui s'est imposé. Alors il faut peut-être rappeler que quand on est en CDD on touche ce qu'on appelle une prime de précarité, et comme ce sont des entreprises qui ont énormément de CDD, le mot " précarité " est devenu un peu un symbole pour ces contrats ultra-jetables qui s'enchaînent. Puis ce mouvement, peu à peu, s'est appelé Stop Précarité, c'est un mélange de syndicalistes vraiment dans l'action et aussi de chercheurs, d'intellectuels, de sociologues. Ce qui peut nous apporter un autre éclairage, un peu de recul sur ces luttes-là.

Ce petit réseau qui existait déjà de manière informelle a permis qu'il y ait ensuite un comité de soutien très très large et vraiment très ouvert. Habituellement la lutte syndicale est assez refermée sur elle-même, surtout dans le secteur du commerce, moi je travaille à Maxi-Livres, où le syndicalisme est d'abord confronté à la rivalité, comme partout. C'est-à-dire qu'il y a la CGT, FO, la CFDT, chacun défendant son petit cas. Là il y a eu la volonté de dépasser les étiquettes syndicales pour faire un syndicalisme de la base. Parce que ces secteurs du commerce et de la restauration rapide sont des secteurs très très durs, au-delà des CDD, ce qu'on peut dénoncer c'est que la précarité persiste même avec un CDI. Ce n'est pas parce qu'on a un CDI qu'il y a une sécurité de l'emploi... On pousse les gens à la démission, même s'il sont en CDI, on fait tout pour que les gens s'en aillent. La précarisation ne touche pas seulement les contrats précaires. Donc à partir de là, on s'est lancés dans la mise en place de cours de droit du travail gratuits, qui marchent bien. Ils se passent à la Bourse du travail à Paris, non sans mal, parce que les syndicats... Enfin ce mouvement-là est quand même assez tonique, assez bruyant, tout le monde se salue, etc., mais il y a toujours des relations très conflictuelles, avec les syndicats, avec les institutions. Ces cours de droit du travail se déroulent à la Bourse, mais il faut quand même savoir que le CA de la Bourse du travail fait tout pour nous virer, c'est tout de même assez étonnant. Il faut bien se dire que pour lutter contre la précarité, il faut donner l'arme de l'information et du savoir aux salariés, et dans ces secteurs-là il y a beaucoup de jeunes. A l'école, il n'y a aucune information sur le droit du travail ou sur les syndicats, ce qui fait que les jeunes n'ont aucune notion de ce qui est légal ou pas quand ils se lancent sur le marché du travail, alors qu'il y a quand même un Code du travail. Donc il y a une carence énorme dans ce domaine-là. D'autant que les jeunes, quand ils débarquent dans un McDo ou autre, on leur dit : " Voilà, le travail c'est ça, c'est un travail d'équipe, c'est des copains qui travaillent ensemble, on est tous jeunes, on se tutoie, il n'y a pas de hiérarchie. " Alors qu'il y a une hiérarchie, surtout dans ces secteurs-là, où il y a plein de titres américanisés, ils sont tous managers ou sous-managers, enfin ce que je veux dire c'est qu'ils jouent sur le côté affectif, sur le côté copain. Il y en a qui ne se rendent pas compte qu'ils se font totalement exploiter, ils font des heures sup', sans récup', ils ne sont pas payés. Donc nous, ça nous semblait important de donner les armes à chacun, que chacun sache qu'il y a un droit, qu'il y a des lois qui existent.

Par rapport au thème de ce soir, c'est vrai que c'est assez intéressant pour ce mouvement-là, et notamment par rapport à McDonald sur la qualité même de la nourriture. Entre les gens du mouvement et ceux d'Attac, il y a eu une connexion, José Bové est venu très rapidement soutenir les grévistes. Et tout d'un coup ils se sont trouvés confrontés à un discours auquel ils ne pensaient pas. Ces jeunes qui travaillaient pour McDo ou Pizza Hut, malgré tout, ils étaient fiers de travailler pour ces enseignes, parce que c'est là qu'ils mangent. Et puis les militants plus âgés leur ont dit : " mais ce que vous vendez c'est de la merde. " Donc, au début, le dialogue était difficile. Mais ils leur ont expliqué que ces mauvaises conditions de travail, elles n'étaient pas innocentes. Donc il y a eu des prises de conscience. Et puis les informations ont circulé, parce que ces salariés de McDo racontent des choses sur l'hygiène alimentaire qui sont sidérantes, malgré, soi-disant, des normes strictes McDo. Tous les salariés de McDo vous raconteront des choses sidérantes. C'est vrai que ces populations-là, souvent, ce sont des jeunes, des jeunes qui sont très accrochés aux marques, aux fringues estampillées... Nike... Cette confrontation avec le syndicalisme et les militants, ça leur a apporté d'autres choses. Je pense qu'effectivement c'est un travail de très longue haleine, de prise de

conscience qu'il y a une autre consommation possible. Après, au niveau de la consommation... quand on touche un SMIC ou des salaires très très bas, c'est vrai que la première réaction c'est de dire que la consommation responsable, c'est vraiment loin de toute pensée, c'est vrai que ça paraît totalement un luxe, il y a une méconnaissance totale de ce que peut être la consommation responsable. Par contre ce qui peut être intéressant, et c'est aussi pour ça que je participe à ce débat, c'est que dans ces entreprises-là, McDo ou Pizza Hut, mais aussi dans le commerce de biens culturels, comme la FNAC ou Maxi-Livres, qui pratiquent une sorte de discount à long terme, il n'y aura plus que ça, le discount, le discount textile, culturel, etc. Et dans ces entreprises-là il y a aussi un discours des dirigeants qui est éthique. Il y a une marque commerciale et une marque de communication. Vous avez, par exemple, Monoprix qui fait effectivement la semaine du commerce équitable, et à côté de ça ce sont des entreprises qui font tout pour se débarrasser des syndicalistes. Et dans les magasins ils sont vraiment limités quant au respect des conditions de travail. Les McDo, eux, mènent une action, je ne sais plus comment ça s'appelle... avec les hôpitaux, les enfants malades, enfin ils ont leur cause, et ils font une opération : sur un big mac acheté, il y a 1 euro qui part à la fondation, maintenant il faut savoir que ça c'est la communication vers l'extérieur, de l'entreprise responsable. Et puis sur le terrain, ceux qui travaillent à McDo ont des managers qui leur disent de ne pas taper sur la touche " big mac ", pour que l'argent ne sorte pas de leur chiffre d'affaires. Donc tout est détourné en réalité sur le terrain. A la FNAC aussi, la FNAC a l'image un peu iconoclaste du fondateur, issu des années 1968, leur slogan c'est " agitateur culturel ", et puis de l'autre côté il y a des contrats qui se précarisent de plus en plus et une répression syndicale de plus en plus forte. Nous, ce qui nous intéresse aussi c'est de dire que toutes ces entreprises leurrent le public, elles veulent se donner une bonne conscience, une bonne image, parce que c'est à la mode, effectivement, d'aller vers le commerce équitable, la défense de l'environnement, etc. Et bien nous, on a vraiment envie d'alerter les consommateurs et de leur dire que c'est du vent ! Comment peut-on affirmer que c'est bien de respecter l'environnement ou les droits humains et dans le même temps ne pas respecter le syndicalisme ? Même si on peut penser que chez nous, le syndicalisme, c'est du luxe, du point de vue du droit du travail, par rapport à ce qui se passe dans d'autres pays. Ce qui nous intéresse, comme Attac, c'est le lien entre local et global, tout est lié, le syndicalisme de terrain est relié aux phénomènes mondiaux.

Hubert Caron (Confédération paysanne) : La Confédération paysanne est le deuxième syndicat paysan en France, un tiers des paysans votent pour la Confédération paysanne, c'est un syndicat qui défend ses travailleurs et qui promeut une agriculture paysanne. Ce dont je voulais parler par rapport à la précarisation des paysans, c'est de ce qui les met dans cette situation, et puis il faut faire le lien avec les questions de consommation pour savoir quelles sont les conditions d'accès à une alimentation de qualité.

Le produit que le paysan fabrique est vraiment de différentes qualités selon les modes de production, entre le bio et la production industrielle, disons à base d'hormones ou d'OGM, la qualité est complètement différente.

Dans le prix que paye le consommateur, il y a une partie qui va au producteur et une partie qui va aux intermédiaires, et la part du producteur est souvent assez minime par rapport aux autres, c'est souvent pas plus de 10 à 15 % de ce que paye le consommateur. Ce qu'on essaye de faire, c'est que l'agriculture soit rémunératrice et que le paysan gagne au moins un SMIC. Et en France, 40 % des agriculteurs ne touchent même pas le SMIC. Donc ça c'est essentiellement par la rémunération du produit qu'on peut faire évoluer les choses, mais on sait qu'on est dans un système où les acheteurs de la production agricole, enfin l'industrie agroalimentaire et les filières intermédiaires essaient de faire pression sur le prix agricole, et ils s'y prennent en désorganisant les politiques agricoles ou en essayant de libéraliser l'encadrement de l'agriculture. On voit très bien l'agroalimentaire, dans les négociations... des groupes comme Nestlé ou Danone exercent une pression très forte sur le prix payé au producteur. Leurs dirigeants se retrouvent dans les négociations européennes ou mondiales et visent à faire évoluer les politiques agricoles dans un sens qui leur est favorable. On parle de supprimer la maîtrise de la production. Même si, dans le prix final, la part versée au producteur est assez faible, ils cherchent toujours à diminuer cette part, comme ils peuvent faire pression sur les salariés dans l'agroalimentaire. Ça se voit sur les factures du lait. En deux ans on voit la disparition de paysans qui n'ont pas de successeurs. Par exemple, en France, sur quatre personnes qui quittent le métier, seulement une ferme a un successeur qui est renouvelé. Toutes les trois minutes un paysan disparaît en Europe. On a un système qui élimine les paysans. Le revenu est encore très bas pour une bonne partie des paysans. Et malgré ça on continue à baisser les prix agricoles pour servir les intérêts de l'industrie agroalimentaire. Et évidemment il y a la grande distribution derrière, avec les

marges arrières. Ce sont deux acteurs qui font pression sur le monde paysan. Les paysans sont en difficulté, il n'y a pas de licenciement en tant que tel, mais ils sont vite endettés. On mène des actions auprès des tribunaux pour obtenir des étalements de dettes, ou des négociations auprès des créanciers. Ça c'est la réalité, même s'il y a 10 à 15 % des agriculteurs qui tirent leur épingle du jeu en ayant des grands domaines ou des conditions industrielles de travail très importantes. Ceux-là empiètent sur les voisins pour s'agrandir et ça peut tromper les gens qui nous observent et qui pensent que l'agriculture ne va pas si mal que ça. Mais la majorité des agriculteurs sont quand même en très grande difficulté. Le revenu paysan cette année a baissé de 3 %.

La précarisation du monde paysan, en France, est la même qu'ailleurs : ce sont des paysans qui ne sont pas renouvelés, des familles agricoles qui partent en ville et qui vont grossir le nombre de chômeurs ou le nombre de précaires. La même mécanique se développe dans le tiers monde, où des firmes comme Nestlé se retrouvent à acheter du lait, du cacao, et pour eux c'est une matière première qu'il faut avoir au moindre coût. Je dirais qu'avec l'entrée de l'agriculture dans l'OMC, la part de ce qui est payé à l'agriculture ne fait que baisser tandis que les dividendes de l'action Nestlé ne font qu'augmenter. L'ancien directeur du GATT, avant l'OMC, vient de rentrer au conseil d'administration de Nestlé. Ils passent de l'OMC à ces firmes multinationales, leur intérêt est commun, et pour nous c'est une évidence qu'il faut se battre contre ce système. Et qu'il faut proposer des interventions plus politiques dans les entreprises, pour que chacun ait sa part de revenu. Que le travailleur de la terre et le consommateur soient également respectés, avec un niveau de qualité accessible à tous.

En termes de proposition, avec notre syndicat mondial, Via Campesina, on a toujours le projet de souveraineté alimentaire, on veut aller dans le sens d'un respect du revenu des paysans et un accès pour toutes les populations à une alimentation saine. Et pour ça, il faut permettre à chaque pays de réguler son économie agricole. Les propositions que l'on fait peuvent s'adresser aussi bien aux instances de régulation, que ce soit l'OMC ou la CE, qu'aux opérateurs économiques que sont les multinationales. On mène aussi des actions contre ces grands trusts. Dans ma Région (le Nord) on a mené des actions de réappropriation de notre revenu, on est rentrés dans l'usine pour récupérer des produits transformés, on est actuellement poursuivis par l'entreprise Nestlé, qui considère que c'est du vol, alors que Nestlé nous vole tous les jours, nous, producteurs, des sommes colossales, pareil pour les travailleurs du tiers monde qui sont exploités par la firme. Ces actions-là sont très importantes pour montrer à tout le monde comment ça fonctionne. Ces actions doivent toujours être transversales, on attache beaucoup d'importance à ce que d'autres acteurs puissent nous rejoindre : sur le droit des chômeurs, sur le droit au logement, sur le droit des travailleurs, sur une autre consommation, sur les actions environnementales. Toutes ces actions-là sont importantes, on est complémentaires et je pense qu'on a intérêt à montrer nos convergences, c'est aussi pour ça qu'on participe à l'organisation d'une marche au printemps, marche pour la précarisation des vies qui va démarrer vers le 17 avril, entre Paris et Strasbourg. On va surtout s'attacher à montrer comment on précarise nos vies, ce n'est pas seulement notre salaire ou notre travail, mais aussi notre environnement qui devient précaire, on veut montrer que tout est lié, à travers ces marches. A chaque étape il y aura une illustration différente, sur des lieux symboliques, et plus fortes dans certains endroits, sur certains domaines, et à chaque fois avec un thème différent.

Mais il faut aussi proposer des alternatives, ne pas faire que dénoncer, on essaye notamment d'aller vers les consommateurs, de s'ouvrir, de faire des marchés paysans. On participe notamment aux AMAP, qui mettent directement en relation les paysans et les consommateurs. Il y a aussi un projet en préparation, c'est une coopérative avec des paysans d'Ile-de-France : 500 familles pourraient recevoir une alimentation directement des paysans, ce qui permettrait la participation des consommateurs à l'approvisionnement.

Le 15-16 et 17 avril, dans le cadre des Journées de lutte paysanne mondiale, on mènera une action pour le commerce équitable, un certain nombre de journées auront lieu sur des marchés à Paris avec des paysans, des actions de montage de potagers, de manière symbolique, dans la ville, pour montrer comment les paysans produisent des légumes. Nous le ferons avec un certain nombre d'organisations, comme, peut-être, AC !, Act Up, Solidarité avec le Sud. Ce sera aussi l'occasion de montrer que d'autres politiques agricoles sont possibles.

Sabine Lasnier (AC ! Ile-de-France) : En tant que simple militante, je voudrais commencer par dire que cette semaine les syndicats se sont fait entendre [nb : grève dans les transports, puis des enseignants]. Le MEDEF s'est réuni mercredi, AC !, avec un certain nombre d'autres groupes de précaires, a mené des actions au cours de cette journée, dont une occupation à France Inter pour

faire entendre des choses. En fait, cette journée d'action s'est soldée par une arrestation, et l'une de nos camarades se trouve toujours en garde à vue depuis deux jours parce qu'elle a été arrêtée en tant que soutien d'un collectif de sans-papiers qui a occupé la fédération socialiste de... (?). Et pour donner une indication du climat, nous avons un camarade à Nantes qui va passer en jugement au tribunal très prochainement, qui est déjà passé mais qui est à nouveau convoqué, parce qu'il voyage sans ticket. Pourquoi est-ce qu'il voyage sans ticket ? Ce n'est pas seulement par provocation, c'est parce qu'il a une famille éclatée et qu'il n'a pas les moyens de se payer ses tickets. Donc il est déjà condamné, c'est un monsieur de 65 ans, et il continue, et il revendique le droit de voyager, même en étant précaire. Et on s'attend à ce qu'il fasse six mois de prison. Et ça, c'est juste pour donner la note.

Et maintenant, contrairement à ceux qui m'ont précédée, je vais m'appuyer sur un papier parce que je vais donner des informations chiffrées et un peu techniques, pour que les choses soient clairement posées et que l'on ne puisse pas se dire que précarité, que chômeurs... bon voilà. Et aussi pour poser ce fameux problème, cette fameuse question de la consommation responsable. Moi je me permets de dire que, quand même, je suis un peu sceptique, enfin on va voir.

Aujourd'hui le nombre de chômeurs avoisine les 10 %. 40 % d'entre eux ne sont pas indemnisés, les bénéficiaires de minima sociaux, c'est-à-dire les allocataires de RMI et de l'ASS sont 3,5 millions, avec les ayants droit ils sont 6 millions. Entre juin 2002 et juin 2004, le nombre de RMistes est passé à 1 200 000, il a augmenté de 10 % en un an et certains d'entre eux ont un emploi qui ne leur permet pas de sortir des dispositifs. On a tendance à se dire : le RMiste c'est vraiment le cossard qui ne veut rien faire. Eh bien non, ce n'est pas tout à fait ça. Quel est le montant du RMI ? Le montant du RMI, qui vient d'être réévalué, il est de 425,40 euros, celui de l'ASS (allocation spécifique de solidarité) est de 420 euros, et l'allocation d'insertion qui est versée à ceux qui n'ont pas droit à l'allocation chômage est de 295,80 euros. A ces 6 millions de personnes, il faut encore ajouter 1 million de salariés pauvres, qui sont en CDD ou à temps partiel imposé. Et en plus, d'après les infos que j'ai recueillies, il y aurait encore 500 000 travailleurs dits " très pauvres ", on ne sait pas très bien, eux, ce que ça peut être, mais il a 29 % de SDF qui travaillent, alors on dit que c'est des paresseux ! Le problème n'est pas tout à fait celui-là. Entre 1985 et 2002, le nombre d'intérimaires a été multiplié par quatre, aujourd'hui il est de 500 000, et celui des salariés en CDD, par trois. Enfin bref, l'exclusion et la précarité se portent on ne peut mieux, aussi bien que les entreprises que M. Seillière qualifie parfois d'exemples. Et on ne peut avoir un doute, parce que tous les revenus financiers ont triplé depuis 2002. L'écart entre les revenus des plus riches et les revenus des plus pauvres n'a cessé d'augmenter. Ça c'est au plan national. Mais venons-en à la région et à Paris, que je connais bien, et je parlerai aussi de ce projet de coopérative alimentaire, qui serait sur la région parisienne. S'agissant des inégalités à Paris, cette merveilleuse capitale n'est pas en reste. L'APU, qui est l'atelier parisien d'urbanisme, a réalisé une étude qui a été publiée en janvier 2004 : 210 000 personnes, soit 12 % des foyers qui sont concentrés dans les arrondissements de l'Est parisien, on peut dire 18^e, 19^e et 20^e, ont des ressources mensuelles égales à 670 euros par mois, montant inférieur au seuil de pauvreté, et on apprend aussi que les Parisiens les plus riches ont des revenus dix fois supérieurs à ceux des plus modestes. Et dans Paris, aujourd'hui, on compte près de 58 000 RMistes, on en a enregistré une augmentation de 7 % depuis les six derniers mois et de 12 % depuis un an. Ça c'est juste un petit aperçu, alors les pauvres, parce qu'en fait on parle tout le temps de précarité, mais parlons de pauvreté, hein, c'est bien de ça dont il s'agit. La précarité... non ce sont des pauvres. Les pauvres sont plus nombreux à Paris qu'en Ile-de-France (banlieue) et un tiers des familles monoparentales et plus de la moitié de celles qui ont plus de trois enfants vivent au-dessous du seuil de pauvreté. La part des dépenses du ménage consacrée au logement atteint 20 %, ce taux d'effort est plus important encore pour ceux dont les ressources sont les plus faibles. Paradoxalement, cette ville où on voit qu'il y a des pauvres, on sait qu'il y a 100 000 demandeurs de logement dont 70 % ont des ressources inférieures au plafond des logements sociaux, paradoxalement, la municipalité a choisi de privilégier, au nom de la sacro-sainte mixité sociale, dont vous avez peut-être entendu parler, une sorte de persillage, on met un petit peu de pauvres dans les quartiers riches et inversement, enfin disons que c'est peut-être caricatural ce que je vous dis, mais à peu de choses près c'est ça, donc au nom de la sacro-sainte mixité sociale, la ville a choisi de privilégier depuis quelques années des logements destinés aux classes moyennes et aux classes moyennes supérieures. Et on est en train de détruire les logements insalubres, on les détruit avec entrain, ces logements insalubres, ces logements sociaux de fait, permettaient malgré tout à un grand nombre de familles dans une grande précarité de ne pas se retrouver à la rue. Aujourd'hui où en sommes nous ? La pauvreté s'accroît, on ne construit pas de logements, on démolit, les expulsions pour cause de congé-vente ne cessent d'augmenter, une cinquantaine d'hôtels meublés disparaissent chaque année, le parc social est saturé, le parc privé est livré aux spéculateurs, je pense que vous êtes informés que le prix du mètre

carré a largement augmenté en région parisienne. Donc, les pauvres, les ménages les plus pauvres sont de plus en plus nombreux à fréquenter les centres d'hébergement d'urgence, qui n'ont pas été conçus pour accueillir dans de telles conditions. On se demande comment la situation va évoluer.

Alors ça c'était juste en toile de fond, on en est là. Le plan Borloo vient d'être voté, il va entrer en application dans les semaines qui viennent. Ça y est le décret est passé. Ça va rouler. Ça veut dire de la mise au travail, oui bien sûr, tous ces gens qui sont au chômage... on va les mettre au travail.

Alors il y avait à l'origine trois volets : le volet logement, le volet égalité des chances et le volet emploi, et puis en cours de vote au Sénat, on y a ajouté un quatrième volet constitué de huit articles et dans ces articles on s'est préoccupé de licenciement, de la compétitivité dans l'entreprise, mais ce qui nous préoccupe là, aujourd'hui, ce sont essentiellement les emplois aidés que monsieur Borloo a mis en place. Vous savez qu'il y avait une forêt d'emplois aidés, ils ont fait un petit peu le ménage dans ces emplois aidés et ils ont été remplacés par quatre emplois qualifiés d'"emplois aidés". Il y a deux emplois : un emploi pour les collectivités territoriales et pour, disons, l'Etat, donc des emplois non marchands, et deux emplois pour l'emploi marchand. Ces emplois, j'ai le regret de le dire, ils ne vont pas sortir les gens de la précarité, ce sont des sous-emplois, sous-rémunérés, on va inciter tous les RMistes à entrer en situation de travail pour des sommes dérisoires, quand ce n'est pas tout simplement le RMI, qui est alloué au patron qui le reverse à son soi-disant salarié, c'est au maximum pour les contrats d'avenir 75 % du RMI, pour 26 heures par semaine, assorties d'heures de formation obligatoires. Je peux vous donner des chiffres plus précis sur ces fameux contrats. Le contrat d'avenir destiné au secteur non marchand qui est destiné aux communes et aux associations est un CDD de six mois, renouvelable trois fois, il est payé au SMIC, ça fera, pour 26 heures par semaine : 675 euros net par mois. Il peut être flexible et annualisé jusqu'à 35 heures par semaine. Il est doté dès 2005 de 400 000 euros, et atteindra 1 milliard d'ici 2007. En 2005, 185 000 contrats d'avenir devront être créés. C'est clair qu'ils ne seront plus inscrits aux ASSEDIC, ils vont travailler, mais ils ne seront pas plus riches. Alors il y a aussi le CIE, qui est un contrat qui peut aussi bien être à durée déterminée qu'à durée indéterminée et il est déjà en expérimentation dans plusieurs régions, ce contrat, il est tout à fait particulier. Moi je n'ai pas très bien compris, peut-être que Monsieur le Maire est plus au courant que moi. Il consisterait à envoyer des personnes en entreprise pour des périodes de un jour à un mois, mais apparemment elles ne sont pas rémunérées, elles touchent l'équivalent du RMI. C'est pour les cas les plus critiques probablement, pour les remettre dans l'ambiance d'un lieu de travail. Et puis il y a aussi le CIRMA qui peut être à temps partiel et qui ne comprend plus aucune obligation de formation. La rémunération est égale au RMI pour 20 heures hebdomadaires. C'est l'employeur qui verse le RMI au salarié. La seule condition pour avoir cet employé, ce RMiste forcé, si je puis dire, c'est que l'entreprise ne doit pas avoir licencié pour motifs économiques dans les six mois précédents, et l'embauche ne doit pas résulter du licenciement d'un salarié, en plus elle doit être à jour de ses cotisations. A partir du moment où elle remplit ces conditions, tout va bien.

Et pour les jeunes, on n'a pas oublié les jeunes. Bien sûr vous devez le savoir, on en a beaucoup parlé, ils vont entrer en apprentissage. L'objectif, sur cinq ans, c'est 500 000 nouveaux apprentis, et pour les cas difficiles on a prévu un contrat, ça s'appelle le CIVIS, contrat d'insertion dans la vie sociale, c'est un contrat qui lie le jeune à l'Etat. Les titulaires de ce contrat, vous remarquerez que ce n'est pas bénéficiaire, c'est titulaire, parce que ces contrats sont incessibles. Et les titulaires du contrat doivent être âgés de 18 à 25 ans et pourront bénéficier d'une allocation pendant les périodes non rémunérées. Je ne sais pas trop ce que ça veut dire. Il est prévu d'en embaucher 100 000, qui vont être recrutés dans les services publics, ce qui modifiera au passage, semble-t-il, la modification des trois lois statutaires de la fonction publique.

Alors le ministre Borloo, comment a-t-il organisé tout ça ? Il a prévu la création de 300 maisons de l'emploi pour réorganiser toutes les structures qui s'occupent des demandeurs d'emploi. Dans ces maisons de l'emploi, ils y seront tous : il y aura les ASSEDIC, il y aura l'ANPE, il y aura aussi des bureaux de placement, il y aura les agences d'intérim, les entreprises d'insertion, les collectivités territoriales, et peut-être même les services sociaux et les organismes de formation... et chacun s'occupera de sa part de responsabilité. En fait c'est une totale reprise en main des chômeurs, des vilains demandeurs d'emploi du secteur privé, donc pour cadrer tout cela on va engager 7 500 conseillers et on dégagera environ 300 000 euros pour organiser ces maisons de l'emploi. Il y a aussi une autre évolution d'importante, c'est que l'ANPE va être mise en concurrence avec des agences de placement privées. Et encore une autre nouveauté qui est importante pour les chômeurs, c'est qu'on va créer un seul dossier unique qui va être accessible à toutes ces structures dans les maisons de l'emploi, donc adieu la confidentialité des données. On a bien compris, la priorité est au suivi

personnalisé, assorti si nécessaire de sanctions, on précise “ justes et graduées ”, on ne voit pas trop ce que ça veut dire, mais en tout cas c’est juste et gradué. Et il y aura des contrôles renforcés, par exemple l’ASSEDIC pourra réduire ou supprimer des allocations chômage si le chômeur refuse un emploi correspondant à la formation qui lui aura été imposée à partir de l’évaluation des bassins d’emploi. C’est-à-dire o, ne pourra pas dire : non, je refuse un emploi, je ne veux pas faire, ce n’est pas mon boulot, non, tant pis. A partir de l’évaluation du bassin d’emplois, on va vous proposer une formation, vous allez la faire et vous prendrez le boulot. Conclusion : c’est un plan scélérat. Il a été vivement dénoncé par les associations, mais il va être mis en place et il ne fera qu’installer des millions de gens encore plus dans la pauvreté.

Moi je me demande, très sincèrement — et je suis une précaire, je sais de quoi je parle —, je me demande de quoi il s’agit quand on parle de consommation responsable. Parce que pour moi, si la question c’est : Est-ce qu’on peut décemment vivre à Paris avec un budget de 600 euros par mois ? La réponse est non. Tout juste survivre, c’est ce qu’on fait. Ça veut dire ceci : moi j’ai fait un petit calcul. On prend le revenu du RMiste, je vous ai dit tout à l’heure c’est 425 euros par moi, moins le forfait logement, parce qu’il y a une réduction due au forfait logement, c’est 400 euros par mois, on peut espérer qu’il est dans un logement social, parce que s’il n’est pas dans un logement social, c’est clair que le gars il est dans la rue. Après déduction des charges EDF-GDF et toutes les dépenses qu’on peut quand même avoir, j’évalue ça, je ne pense pas trop me tromper, à 170 euros, après pour l’alimentation, l’habillement et les loisirs, il reste 230 euros. Là il n’y a pas intérêt à fumer. Parce que si vous fumez vous passez à 7 euros par jour, et 7 euros par jour on peut y arriver, ou si vous avez envie de boire un café avec des copains, vous passez tout de suite à 2,5 euros par jour. Au mieux le budget alimentaire il peut se situer entre 100 et 110 euros. Alors dans de telles conditions, la pauvreté, pour moi, c’est une exclusion sociale, et c’est avant tout une exclusion de la consommation. Et pour une part grandissante de la population, on est là, on regarde, on est comme tout le monde, on voit les vitrines, on voit tout ce qu’il y a et on ne consomme pas. Remarquez consommer responsable... Chômeurs et précaires on va apprendre au moins au consommateur à consommer responsable c’est-à-dire à consommer moins. A se rendre compte qu’on peut vivre, se libérer, apprendre à vivre, une espèce de liberté intérieure, en ne s’accordant que les dépenses absolument nécessaires et c’est assez intéressant. Là peut-être, je suis d’accord, on peut parler de consommation responsable. Pour ceux qui vivent le mieux possible les frustrations, on peut parler de ça. Mais globalement on n’y est pas. Certes, en France on ne meurt pas de faim, mais les pratiques alimentaires quotidiennes, elles sont souvent restreintes à l’essentiel. Alors, bien sûr, on aimerait mieux des légumes qui poussent en pleine terre et pas des tomates qu’on achète chez ED et qui viennent d’Espagne et qui sont gonflées d’eau, on aimerait mieux du bon poulet plutôt que le poulet qui ressemble à du carton. Mais c’est pas tellement possible d’accéder à la qualité alimentaire. Comme la situation va en se dégradant, alors on s’est dit que peut-être il fallait construire quelque chose.

AC ! a une tradition, vous en avez peut-être entendu parler, de réquisition des richesses. Ça nous arrive, il y en a eu une récemment, à la fin de l’année, pour le réveillon. On a eu une telle réquisition de richesses, je n’y n’étais pas ce jour-là, mais je sais que les copains ont réquisitionné ce jour-là chez Monoprix, sept gros Caddies pleins de ces beaux produits. Et après il y a eu un beau réveillon et ça a continué, il y avait aussi les intermittents du spectacle qui étaient de la partie, et il y a eu une centaine de précaires qui a participé à cette action. Mais on ne peut pas toujours se fournir en réquisitionnant les richesses, enfin on y arrivera peut-être... Mais dans l’immédiat on n’en est pas encore là. Par contre, comme on en avait un peu assez de voir que les cerises étaient comme les abricots à 9 euros, et que l’été dernier ça nous passait sous le nez. Là on s’est dit qu’il fallait faire quelque chose, et là on arrive à l’alternative qui est peut-être de la consommation responsable. C’est parce qu’on ne peut pas bouffer correctement, parce qu’on en a marre d’avalier du ED et du Leader Price. Alors on est allés voir la Conf’. On y est allés à plusieurs et on leur a expliqué notre problème et ça a débouché sur un marché militant, l’été dernier. On avait distribué des tracts dans le 17^e, le 18^e et le 19^e et on a eu du monde. Les gens arrivaient même avant les paysans parce qu’ils étaient impatients. Mais quand ils sont arrivés ! C’était pas un très très grand marché, parce que c’était une expérience, et parce que la Conf’ a pris en charge de faire monter les camions. Parce que le problème en région parisienne c’est que la ceinture verte a disparu, ça a été remplacé par de l’urbanisation sauvage, on a bétonné un peu partout, et il faut aller à 200-300 km, à peu près, pour trouver des producteurs. Ce jour-là les paysans étaient venus de 200 km et avaient apporté des fromages, des salades, des produits de saison, c’était délicieux c’est parti en vitesse. Les gens venaient du 18^e, du 19^e, des autres quartiers. Ils ont laissé leur adresse sur un petit fichier en disant que si ça se reproduisait... Donc comme l’expérience s’était bien passée, on a recontacté la Conf’ à la rentrée et là on travaille sur la construction d’une alternative, une coopérative de consommateurs, qui est difficile à monter malgré tout, parce que les

paysans sont loin. Mais l'objectif... C'est aussi un geste politique, c'est une manière de dire " on en a marre des intermédiaires ". On en a marre que d'un côté les paysans ne s'en sortent pas et de l'autre, il y a tous les autres. Donc voilà on est en train de nourrir ce bébé. On espère qu'on va pouvoir tous assister au démarrage d'une coopérative alimentaire... qui n'est pas seulement destinée aux précaires. Parce qu'au départ on était partis sur l'idée de faire quelque chose pour les précaires, et puis il y a le danger du ghetto. En plus pour que le projet tienne la route économiquement, il va falloir arriver à ce que ceux qui ont un peu plus d'argent cotisent un peu plus que les autres, parce qu'à terme, au sein de la coopérative, qui sera ouverte à tout le monde, sauf peut-être à des gens comme M. Seillière et tout ça... il y aura des limites ! [rires dans la salle]. Mais bon, pour tout le monde, classe moyennes et sup', et on partagera et on va peut-être comme ça faire vivre. C'est peut-être ça la consommation responsable. Mais en tout cas c'est pas avec le budget d'un consommateur RMiste qu'on peut consommer responsable, c'est en se disant : " qu'est-ce qu'on fait, comment on va s'organiser ? ", et en plus on ne peut y arriver que si les collectivités territoriales nous aident.

Yann Fiévet : Merci Sabine Lasnier pour cette peinture réaliste de la situation. Moi je pense qu'il faut forcer M. Seillière à côtoyer certains milieux qu'il connaît de très loin, ça serait bien de le faire participer. Je cède la parole à Jacques Boutault, qui justement va nous parler de la responsabilité des collectivités locales.

Jacques Boutault, maire du 2^e arrondissement de Paris (Les Verts) : Ce n'est pas facile d'intervenir après Sabine Lasnier, parce que son discours était vraiment très poignant !

Sabine Lasnier : Poignant ! Moi je pensais qu'il était vigoureux.

Jacques Boutault : Oui c'est une façon de le dire.

Sabine Lasnier : Je ne cherche pas la victimisation.

Jacques Boutault : Il est vrai en tout cas sur un point essentiel : il revient aux collectivités publiques de faire un effort supplémentaire, d'avoir recours au commerce équitable et à l'agriculture biologique, je mets les deux formes d'achat dans le même panier si je puis dire. C'est d'abord aux collectivités publiques de faire des efforts vers l'agriculture biologique et le commerce équitable et pas à ceux qui ont déjà à se nourrir correctement tous les jours. Donc en matière de commerce équitable, je ne peux pas vous dire ce que font les collectivités publiques de façon générale, mais plutôt ce que fait le 2^e arrondissement de Paris qui, comme le rappelait Yann Fiévet dans son introduction, n'est pas un arrondissement riche, contrairement à ce qu'on croit. Paris n'est pas une ville de bobos uniquement, il y en a, c'est vrai, mais contrairement aux idées qu'on se fait, il y a énormément de gens qui sont dans la précarité, qui ont des difficultés à se loger, notamment dans les 18^e, 19^e et 20^e arrondissements. Et dans le 2^e c'est vrai qu'on en parle beaucoup moins, parce que le 2^e, c'est un petit arrondissement qui est situé dans le centre, mais plutôt dans le quart nord-est, près du 10^e arrondissement. Dans toute la partie qui touche le Sentier, le boulevard Sébastopol, la rue Saint-Denis, dans ce secteur, il y a beaucoup de travailleurs précarisés, notamment les travailleurs de la confection. Ce qui fait qu'au total nous avons un taux de RMistes qui situe le 2^e arrondissement juste derrière le 18^e et le 20^e arrondissement de Paris. On a 10 % de bénéficiaires de la CMU. Alors le 2^e, c'est 20 000 habitants, on ne peut pas, bien sûr, comparer aux près de 200 000 habitants du 18^e et du 20^e, ce sont des masses beaucoup plus importantes. Et on le voit notamment dans le cas des attributions d'aides d'urgence, on a énormément d'aides d'urgences qui impliquent ceux qu'on appelle " les intellectuels précaires ", ce sont des intermittents du spectacle, des journalistes pigistes qui travaillent dans des boîtes de production, qui gagnent des salaires très aléatoires et qui ont quasiment l'obligation, pour exercer leur activité professionnelle, de se loger près du centre, et de consacrer un taux d'effort au logement colossal. Ce qui fait qu'il y a beaucoup de gens qui ont des déclarations de revenus sur le papier et ne sont pas au niveau du RMI ou des 600 euros, qui sont le seuil de pauvreté pour une famille ou un couple. Mais ils consacrent des sommes colossales au logement et il ne leur reste quasiment plus rien pour vivre. Ce n'est pas à eux de consommer responsable. En revanche, ce qu'on peut faire et que l'on fait, en particulier dans le 2^e arrondissement, c'est la mise en place d'une politique d'achat de produits bio dans les cantines scolaires pour que les gamins puissent manger des produits de qualité et rompent avec l'idée que la cantine c'est dégueulasse. En tout cas il faut rompre avec ce qui se pratiquait auparavant quasiment partout, j'en ai été surpris : pour les opérateurs qui fournissent les repas aux cantines, jusqu'à présent, les directives, la ligne qu'on demandait, c'était : faites moins cher, faites toujours des repas moins chers. Donc qu'est-ce qu'ils font, eux ? Ils cherchent à baisser les coûts, à acheter moins cher, donc à avoir recours aux poulets en batterie, toutes ces

saloperies, et au bout du compte, on ne se rend pas compte que les responsables sont les acheteurs publics qui se tournent vers des groupements d'achats qui, eux- mêmes au bout de la chaîne, génèrent une agriculture industrielle, non respectueuse de l'environnement, etc. Tout ça pour avoir des repas pas chers qui, en plus, sont servis aux gamins. Enfin c'était... une attitude qui me semblait pour ma part tout à fait irresponsable. Alors faire du bio c'est pas faire du commerce équitable, c'est au moins équitable pour la nature, c'est au moins une nourriture qui est garantie sans OGM et c'est rappeler les bienfaits de la campagne, comme je l'explique aux parents d'élèves, c'est la contribution des citoyens des villes au bien-être des campagnes, pour générer au bout de la chaîne une agriculture qui est respectueuse de l'environnement et notamment pour avoir une nourriture qui est exempte de produits chimiques, notamment pour les gamins. Ça, je tenais à le faire. Alors peut-être pas des repas bio à 100 %, mais sur un repas il y a quatre plats : une entrée, une viande, un légume, un dessert, on arrive à avoir aujourd'hui près de la moitié des produits qui est estampillée AB. Sans qu'il y ait de coût supplémentaire supporté par les parents, il est bien entendu hors de question que le bio dans les cantines entraîne des augmentations de tarifs qui auraient exclu de la cantine les enfants dont les parents ne peuvent pas payer. En revoyant les tarifs, puisqu'on est passé de 5 tarifs à 8 tarifs, des échelles de tarifs pour que les gens qui ont, eux, les moyens payent relativement un peu plus cher, pour pouvoir conserver des repas à 15 centimes d'euro, donc ce sont des tarifs symboliques. J'ai préféré le tarif symbolique à la gratuité pure, pour que ça n'apparaisse pas comme une aumône, mais qu'on paye son repas. Ça me paraissait important. Pour que, au total, les enfants ne soient pas exclus des restaurants scolaires. Ça c'est le premier aspect.

Puis j'ai découvert aussi que le nouveau code des marchés publics qui venait d'être signé en 2004 comportait, c'est l'article 14, un aspect du code des marchés publics assez méconnu, puisqu'on est soumis pour tous nos achats au code des marchés publics, qui permet de faire figurer dans des cahiers des charges des clauses du type : le produit devra être issu du commerce équitable ou bio. Alors il y a une petite subtilité qui fait que c'est une clause d'attribution, pas une clause d'exécution, c'est-à-dire qu'on a pas le droit de passer un marché en disant : je ne retiens que ceux qui me fourniront des produits issus du commerce équitable ou bio. Mais on a le droit de l'inscrire, ça fait partie des critères de choix, ça donne un point supplémentaire pour choisir tel ou tel fournisseur au final. Ce qui fait qu'aujourd'hui, ça peut paraître symbolique, mais tous les achats de la Mairie du 2^e arrondissement, enfin une majorité, sont des achats du commerce équitable. On a de la chance, on boit du café Max Havelaar et on a recours pour nos achats à cette ligne. On a réussi à faire voter au niveau du Conseil de Paris que la Ville de Paris, pour ses achats, pas encore pour l'ensemble des écoles, mais pour elle-même, ait recours au commerce équitable. C'est peu, on avance, mais ce n'est pas encore suffisant. On a fait également en sorte qu'on n'ait plus recours au bois tropical, pour lutter contre la déforestation, et la déforestation des forêts tropicales est un fléau qui contribue notamment à l'effet de serre. Au moment où je vous parle, les populations amazoniennes sont chassées par des prédateurs de bois tropicaux, c'est tout ce qui contribue à générer, notamment au Brésil, le mouvement des sans-terre, des gens qui sont exclus de leurs terres traditionnelles. Les collectivités territoriales qui sont aujourd'hui acheteuses de bois tropical sont responsables. Et donc on a décidé de faire en sorte que la Ville n'ait plus recours au bois tropical, disons le bois tropical qui ne porte pas l'estampille de la Forest Association ou équivalent, parce qu'il y a aussi maintenant le développement d'une exploitation rationnelle d'une partie du bois tropical, justement pour faire vivre les fermiers ou les gens qui s'occupent de ce bois. Il y a aussi une subtilité à ne pas interdire tout bois tropical, parce qu'il y a une partie... par exemple quand on achète un petit meuble dans un magasin, une étagère très belle et en bois assez fin et pas cher, c'est souvent du bois issu de cette filière. D'ailleurs à ce sujet, on organise avec les Amis de la Terre, en mairie du 2^e arrondissement, une réunion pour savoir comment organiser ses achats en évitant la déforestation.

Sabine Lasnier m'a interpellé sur un ou deux points, mais avant de lui répondre, peut-être que cela lancera le débat, je voudrais compléter et dire aussi que, outre le rôle, que j'estime important, des collectivités locales, d'avoir une réflexion sur ce qu'on achète, à qui on achète, à qui la collectivité locale reverse l'argent des contribuables, je crois que malheureusement c'est quelque chose qui est assez nouveau. Comme je le disais, les collectivités locales ont cette logique : j'achète pas cher, ça me fait baisser mes impôts locaux, je serai réélu. Il y avait une espèce de logique comme ça où on allait vers le moins cher. Nous, on essaye d'aller vers le mieux, et si on n'est pas réélu, et bien on verra à ce moment-là.

Il y a aussi d'autres actions symboliques, par exemple : quand on organise des réunions dans le 2^e arrondissement, on a proscrit des petites bouteilles d'eau comme ça, on sert de l'eau en carafe. Alors au début on s'est fait rire au nez par un peu tout le monde, les élus de la majorité notamment,

qui disaient que c'est ridicule. On ne s'est pas fait que des copains, notamment les agents de service de la mairie, parce que les bouteilles, on les balance à la poubelle, alors que là il faut laver la carafe, mais bon on n'a rien sans rien. Et puis, mais là je sors un peu du sujet proprement dit, autre rôle que j'estime important pour une collectivité locale c'est de mettre en place les conditions d'exercice du débat, et on reçoit régulièrement des associations, – on est très fiers d'avoir reçu Stop Précarité récemment – pour débattre de toutes ces questions, pour sensibiliser les gens, la population, comme le font d'ailleurs les associations. On invite dans les locaux de la mairie, autant que faire se peut, parce qu'il y a des conditions de travail du personnel. On a organisé comme ça une nuit d'anti-pub au moment où le Rex, qui se trouve dans le 2^e arrondissement, faisait la nuit de la pub. Bon, on a eu nettement moins de succès. Je dis ça parce que je crois qu'il y a aussi une responsabilité des collectivités locales vers des initiatives qui montrent qu'il y a une autre façon de consommer.

Pour terminer, je disais que je voulais lancer le débat avec Sabine Lasnier. Je suis confronté moi, à Paris, et notamment dans le 2^e arrondissement, à la spéculation immobilière. La situation foncière aujourd'hui fait que les opérateurs, financiers notamment, se sont aperçus que, en rachetant des immeubles en entier et en les revendant à la découpe, par appartement, ils pouvaient exclure des populations qui habitaient traditionnellement dans ces immeubles et faire des bénéficiaires. Donc c'est beaucoup plus cher par appartement que l'ensemble. Comme le veut la loi Dupan, qui protège les locataires, une proposition est faite par le propriétaire : " soit vous rachetez l'endroit où vous habitez et au prix où je vous le fais, soit vous partez. " Là-dessus, j'avoue que je me trouve pleinement démuné, parce que nous n'avons pas les moyens, nous, collectivité locale, de lutter contre la puissance financière de ces organisations. Alors, bien sûr, on préempte autant qu'on peut. Dans le 2^e arrondissement on a préempté pour l'équivalent de 100 nouveaux logements sociaux. C'est peu. On a 800 demandeurs d'emplois prioritaires. J'ai parfois l'impression d'essayer d'endiguer la marée en écartant les bras. Mais il faut une solution qui, je pense, n'est pas une solution municipale mais législative, il faudrait interdire la spéculation sur le logement. Mais là où je ne suis pas d'accord avec Sabine Lasnier c'est qu'on fait beaucoup d'efforts au niveau de la Mairie du 2^e pour faire face à une réalité qui est la sur-occupation du logement, le logement insalubre, le logement indigne, etc. Et que pour ça on doit préempter des logements et on doit créer des habitations dignes pour les populations mal logées. C'est vrai qu'aujourd'hui la Ville préempte des immeubles très chers, dans le centre de Paris, parce que c'est particulièrement dans le centre de Paris que se fait cette spéculation immobilière, parce que c'est le centre historique, il y a un patrimoine architectural qui est très attractif pour le marché international. Mais quand on préempte un immeuble pour faire 10 logements dans le 2^e arrondissement, au même prix on peut faire 20 logements dans le 18^e, le 19^e ou le 20^e arrondissement. Sauf que moi j'hérite d'une situation où les élus précédents étaient contre le logement social et avaient plutôt tendance à revendre au privé les immeubles du bien public. Cette tendance, ce n'est pas simple, mais si on ne le fait pas, on va créer des quartiers nord-ouest de Paris qui vont accueillir l'ensemble des logements sociaux, et puis le centre et l'ouest vont rester des lieux privilégiés... Moi je ne suis pas d'accord avec cette vision de la ville. Je pense qu'il faut répartir les logements sociaux sur l'ensemble de la ville. Pour permettre aux gens de vivre aujourd'hui, lorsque ce que vous avez très justement appelé le logement social de fait, c'est-à-dire un logement qui n'a de social que le prix du loyer, mais où vous habitez dans des conditions vraiment dégueulasses, où ce que vous voyez c'est vraiment hallucinant. Qu'est-ce qu'on fait pour que les populations qui habitent traditionnellement là puissent y rester tout en vivant dans un lieu qui est digne ? Voilà, je me suis assez éloigné des termes du débat mais c'est aussi intéressant d'échanger là-dessus.

DEBAT

Yann Fiévet : Bon j'avais pris quelques précautions pour souligner que la question n'était pas facile. Si l'on s'en tient à ce que Sabine Lasnier nous dit, il n'y a pas de débat possible. Si j'essaie de dire ce qu'elle a essayé de nous faire ressentir... Moi je suis enseignant dans un lycée à Sarcelles. La précarité je la côtoie, j'ai des élèves qui sont dans des situations extrêmement difficiles. Je ne suis pas complètement sûr qu'on ne puisse pas faire des choses dans le domaine de la consommation responsable même dans des situations difficiles. Il est clair que si on considère les choses en termes de budget global avec des montants de revenus qui sont ceux qui ont été énoncés, ce n'est pas évident. Mais la consommation responsable ça commence peut-être par des petites choses quand on ne peut pas faire plus que des petites choses. Il y a peut-être quand même des choses possibles. Le débat que nous avons organisé précédemment, il y a trois mois, pour commencer ce nouveau cycle était intitulé " Faire soi-même et échanger ". Les intervenants qui ont participé à ce premier débat nous

ont montré qu'on peut faire soi-même des choses pour éviter d'avoir à dépenser et que par l'échange, c'est-à-dire l'échange non monétaire, on peut répondre à un certain nombre de besoins. Ça ne peut pas suffire mais c'est déjà une première étape. Je vais laisser la parole à la salle, il y a probablement des gens qui ont des choses à dire.

De la salle : Je vais me permettre de donner une information. Il y a le bois réifié qui permet, même avec du bouleau, de faire du meuble de jardin. C'est du bois qui est cuit deux fois dans un four, ça se fait en France, et la personne qui le produit a beaucoup de mal à vendre son projet, vous pouvez faire des façades, vous pouvez faire tout un tas de choses avec. La seule chose que vous ne pouvez pas faire, parce que, comme il est cuit, il perd de son élasticité, c'est des charpentes.

Véronique Gallais (Action Consommation) : Je voudrais déjà expliquer pour les bouteilles d'eau : on avait simplement oublié.

Jacques Boutault : Mais puisque ce n'est ni de l'évian, ni de la contrex, ça va...

Laurent Leguyader (Action Consommation) : Je peux expliquer le choix, puisqu'en fait c'est moi qui ai choisi cette marque. Ce n'est pas la moins chère, ce n'est pas la plus chère non plus, mais voilà c'est une eau qui ne vient pas de trop loin, parce qu'apparemment c'est une eau qui vient du 77.

Jacques Boutault : J'ai vu ça.

Marie-Noëlle Budini (Action Consommation) : Il faut dire que dans les autres débats on amène toujours des verres et une carafe, mais là, en train, c'était un peu lourd, et dans la voiture il n'y avait plus de place. Parce qu'on y pense quand même à chaque fois !

Véronique Gallais : J'ai bien conscience que la question de la consommation responsable avec de tout petits budgets, c'est compliqué. Malgré tout, parfois, ce n'est pas inutile de réexpliquer certaines choses, par exemple de montrer à des familles qu'aller manger chez McDo ou dans la restauration rapide, ça va coûter plus cher que faire soi-même. Mais le point qui me paraît le plus important... notre débat qui a le mieux marché, il se trouve que c'était celui sur le commerce équitable. La salle était pleine (80 places), aujourd'hui vous n'êtes pas plus de 20 personnes, je trouve que ça pose quand même question. Parce que le débat avait tourné principalement autour de la labellisation du produit, autour de la certification : " Est-ce que les petits producteurs produisent vraiment bien ? Est-ce qu'ils produisent dans des conditions écologiques ? " Mais personne ne posait vraiment de question sur l'attitude du consommateur, le niveau d'exigence n'est pas le même ! Et je trouve que ça pose vraiment problème, et c'est là un ancrage je crois : on a à confronter le consommateur à ses contradictions. D'autre part, il y a surenchère sur les prix bas. En ce moment, il y a une publicité : " Chez Ed même le lait bio est à 1 euro ". Et je trouve ça...

Et j'avais une question à poser à Jacques Boutault : parce que le but est tout de même de rapprocher le consommateur et le producteur, quel est le levier d'action d'une municipalité ?

Jacques Boutault : Alors je vais donner un exemple. Prenons les cantines scolaires du 2^e arrondissement. On voulait avoir du pain bio, complet, produit à proximité. Et il se trouve qu'il y a une ferme dans le Vexin, qui s'appelle La Bergerie, qui fait du bio, qui fait du blé. Et il ne nous est pas possible à nous de faire notre choix en dehors d'un marché spécifique. En revanche, on a un intermédiaire qui confectionne les repas, c'est une société privée avec laquelle on a un contrat, mais sur un cahier des charges très strict. Et on leur a dit : voilà, ce serait bien si vous nous fournissiez du pain bio, produit à proximité parce que ça a du sens et on vous donne le contact, ce sont les gens de La Bergerie, et si vous voulez, on peut passer contrat. Moi, je participe aux commissions menu, c'est quelque chose qui me tient à cœur, donc je vais déjeuner dans les restaurants scolaires, j'invite les parents d'élèves, on fait venir les gamins, on déjeune et puis après on fait une commission menu et on voit ce qu'on peut faire avec les prestataires de service. Quand on voit ce qu'on peut faire, on s'aperçoit qu'on est quand même largement limité. Et en tout cas je m'insurge contre le fait qu'on serve des tomates bio en plein hiver, ce sont des tomates qui vont venir de je ne sais où, elles vont être transportées par charter, etc. Quel sens ça a de dépenser du kérosène ? Alors c'est vrai que maintenant les gamins, ils mangent beaucoup de chou, les parents ne sont pas très contents. Mais on est en Europe, on a des choux, et en tout cas on mange des produits de saison. Par ailleurs, il y a des choses qui sont pas mal. Moi, enfin c'est à titre personnel, enfin au niveau municipal. J'aime beaucoup ce qu'on appelle les paniers bio. C'est une association qui s'appelle Les Paniers du Val de Loire qui les produit, elle fait travailler des gens en insertion dans les fermes bio. Ça permet de donner un

revenu fixe à un producteur de proximité, et le panier est distribué par une association qui s'appelle La Clairière, qui est une association locale d'insertion aussi, et toutes les semaines, vous allez chercher votre panier, vous ne savez pas ce qu'il y a dedans, et on vous indique le menu, les recettes. Et au bout du compte ça coûte moins cher que si vous allez vous approvisionner, vu qu'il n'y a pas d'intermédiaire, sur les marchés ou chez le commerçant du coin. Ce genre d'initiative paraît, dans la masse des choses, intéressante à faire connaître. Alors on leur fait de la publicité en en parlant dans le journal municipal, en les aidant, pour que les gens fassent la démarche de s'abonner. C'est quelque chose à faire connaître parce que la consommation responsable ça ne doit pas être, je le dis de façon un peu provocatrice, la bonne conscience du riche. Parce que c'est aussi ça souvent. Si ce n'est que ça, j'achète bio ou j'achète commerce équitable, ça me donne bonne conscience. C'est une première démarche, mais si ça ne s'insère pas dans une réflexion plus globale : comment il produit ? comment il est ? qui s'en occupe ? etc. Je pense que c'est moins durable, ça n'a qu'un effet gadget. Ce genre de consommation est différent.

Laurent Leguyader : Dans la consommation, il y a aussi d'autres choses, par exemple le chauffage. Apparemment les logements sociaux sont chauffés à l'électricité et ce sont les gens des services sociaux qui doivent payer les factures. Et en fait on peut considérer que les gens n'ont pas les moyens de faire changer leurs fenêtres pour mettre du double vitrage, mais par contre peut-être que les municipalités pourraient s'en occuper. Et il y a, sinon, une solution que moi j'ai mise en place chez moi, c'est le film plastique thermoretractable, ça fait une couche d'air pareil sur le carreau et c'est quasiment à la portée de tout le monde. Donc il y a peut-être aussi un manque de connaissance des gens, qui pourraient trouver des solutions comme ça. Il y aurait moins de déperdition de chaleur chez eux. Les services sociaux pourraient peut-être plus s'impliquer dans ce genre de solutions plutôt que de payer tous les mois.

Jacques Boutault : Vous avez tout à fait raison, moi j'ai été atterré de voir, dans les commissions d'attribution d'aide sociale d'urgence, qui se réunissent toutes les semaines et que j'ai présidées pendant six mois, le nombre de gens qui sont devant ces commissions et qui n'ont pas payé EDF, c'est colossal. Les services d'action sociale de la ville de Paris doivent payer des sommes d'un montant colossal parce que les gens se chauffent à l'électricité. Moi je peux vous assurer qu'on est très sensibles à la question. On a même bloqué, quand je suis arrivé, sur tout un programme de logement social qui était équipé à l'électricité pour mettre une chaudière au gaz. Il y a une conscience forte sur ces questions. On va lancer un programme, enfin je suis pas là pour faire ma pub, vous m'arrêtez, on va lancer un programme solaire et haute qualité environnementale, ce sera rue Blondel, c'est à proximité de la rue Saint-Denis. C'était un immeuble qui était complètement dégradé et que la Ville a préempté et dans lequel on va faire du logement social, mais en plus avec une haute qualité environnementale, c'est-à-dire une réflexion sur les matériaux employés et le type de chauffage. Donc il y aura un panneau solaire et on est les premiers à avoir fait ça. Voilà.

Sabine Lasnier : Moi je voudrais ajouter quelque chose sur ces questions de factures. Parce qu'il faut savoir qu'on a eu une réunion récemment avec des gens d'EDF et des syndicats pour voir de quelle manière cela peut être résolu, au niveau d'EDF. Il faut savoir que 90 % des immeubles construits autour de 1975 — il y a des villes comme Montreuil où c'est de cet ordre-là —, étaient tous équipés à l'électricité, et en particulier les logements sociaux. Donc il y a énormément de logements sociaux qui sont tout électrique. Selon qu'ils sont plus ou moins récents, ça coûte moins cher, parce que les convecteurs sont de dernière génération, mais en général on dit au bailleur social : " Vous changez les convecteurs vous-mêmes, les grille-pains qui ont vingt ans, ou alors vous prenez en charge la facturation. " Moi, j'ai la chance d'habiter un immeuble de logement social équipé au tout électrique. On a créé une association avec les locataires pour arriver à faire pression sur le bailleur, parce qu'il y a des familles qui payent jusqu'à 600-700 euros par mois, des familles nombreuses qui occupent des grands logements et qui ne s'en sortent pas. Ce qui se passe, c'est qu'elles habitent des logements confortables et qu'elles ne se chauffent pas. On a essayé de voir ce qu'on pouvait faire avec les bailleurs, on leur a apporté des propositions : vous pouvez demander des subventions, vous pouvez faire faire des études pour essayer de voir de quelle manière vos notes de chauffage pourraient être changées. Mais en fait il y a d'une part la responsabilité des bailleurs, et il faut qu'on les rende responsables, pour qu'ils se prennent en main, pour qu'ils exigent... Et d'autre part il y a la responsabilité de la collectivité, parce qu'il y a évidemment des choses que la Mairie de Paris peut faire, parce que ça concerne des milliers de logements sociaux, pour qui ça coûte la peau des fesses, excusez-moi de parler comme ça, mais ça coûte des sommes fabuleuses aux services sociaux. Cet argent pourrait servir pour des aides. Et il y aussi autre chose, parce que les Mairies, elles sont parfaitement au courant que ce sont souvent des immeubles sociaux. Mais le plafond du tarif social

(qui permet une réduction de 50%), c'est 471 euros par mois pour une personne seule. Donc dans une famille où il y a 3 ou 4 enfants et qui est chauffée à l'électricité, on passe au-dessus du plafond. Il faudrait qu'il y ait... je ne sais pas, intervention publique. C'est une entreprise publique qui fait des bénéfices et elle se fait de l'or sur le dos... Voilà.

Véronique Gallais : C'est souvent EDF qui a poussé...

Sabine Lasnier : Voilà.

Jacques Boutault : Oui c'est sûr.

Sabine Lasnier : Absolument, donc ils ont une responsabilité sur ce dossier, et ça concerne énormément de gens. Alors je voudrais vous répondre, Monsieur si vous me permettez, vous disiez tout à l'heure que vous aviez un problème pour trouver des logements. J'en suis tout à fait convaincue, il n'y a pas de logements disponibles, surtout dans le centre de Paris. Par contre, ce que nous savons, et AC ! travaille beaucoup là-dessus, c'est qu'il y a dans les logements sociaux parisiens des gens qui sont logés depuis vingt ou trente ans, dont les ressources dépassent largement les plafonds prévus pour les aides sociales, et en fait là il y a un gisement de logements sociaux, plusieurs milliers, si ces personnes étaient gentiment convaincues qu'à partir d'un certain revenu, on n'a rien à faire dans un logement où on paye 200 euros par mois. Il y a des immeubles où c'est scandaleux. On a envie d'aller les squatter et ce n'est pas possible. Enfin, on ne peut pas opposer les classes sociales les unes aux autres, mais là il y a quand même une responsabilité de la Mairie de Paris qui n'intervient pas. Je ne parle pas de la Mairie du 2^e, je parle de Paris en général.

Jacques Boutault : Vous avez tout à fait raison. C'est vrai que là-dessus la réalité est qu'il y a énormément de gens qui ont obtenu un logement social au moment où ils avaient des ressources faibles, et qui au cours des années ont trouvé une situation stable, voire une situation confortable. Et ils ne sont plus éligibles pour du logement social et pas seulement à Paris, et il y a, je crois, une loi qui rend la chose très compliquée, ces gens ne sont pas expulsables. Si on paye, on reste, et comme c'est pas compliqué pour eux de payer, ils mettent de l'argent de côté, ils s'achètent une maison de campagne... enfin bref, il y a énormément de gens comme ça à Paris. Et puis il y a tous ceux... Il y a comme ça une personne qui m'appelle, elle travaille à France 2, elle est journaliste à France 2. Elle est seule avec un gamin et elle est expulsée par son logeur. Je lui dis : " Oui, mais moi je ne peux rien pour toi parce qu'aujourd'hui on a mis en place des commissions d'attribution de logement." Et elle me répond : " Ouais mais j'ai un collègue à France 2, il a eu un logement social dans le 12^e arrondissement." J'ai demandé quels étaient ses revenus : de très bon revenus. Alors effectivement... Ah ! c'était en 2000. Ouf ! Donc jusqu'en 2000, quand vous aviez un revenu relativement moyen, vous étiez journaliste à France 2, la Ville de Paris vous donnait un logement parce que vous étiez un leader d'opinion, ce qui montre bien que... voilà. Alors voilà où on en est. Maintenant de là à dire au journaliste de France 2, maintenant tu te casses, moi je... enfin, c'est compliqué.

Yann Fiévet : Ce qu'a fait M. Delanoë, c'est qu'il a fermé, je crois, ce service particulier quasi officiel qui était chargé de l'attribution des logements et qui occupait je ne sais plus combien de salariés. Les gens ont râlé. Mais cela n'a pas été suivi d'expulsions de ceux qui sont logés indûment.

Hubert Caron : Excusez-moi je vais devoir bientôt vous quitter parce que j'ai un train à prendre. Je voulais simplement dire pour le petit exemple du lait. Vous dire qu'au niveau d'un producteur, le lait ordinaire c'est 30 centimes et un lait bio c'est 40 centimes. Donc déjà entre ce qui est donné au producteur et ce que le consommateur paye, il y a plus d'argent pour transporter le lait, il est même écrémé, donc il y a encore de la crème à côté qui est revendue, ça c'est classique, il y a peut-être un tiers seulement qui revient au producteur. Ce que je voulais dire aussi sur l'idée du bio, c'est que ce n'est pas parce que c'est bio que ça échappe au système... Les producteurs de lait ont été dans la tourmente, ils s'étaient organisés, un tiers des producteurs bio en France étaient organisés en groupement pour se défendre par rapport à la commercialisation, et des groupes comme Lactalis, les laits Lactel, ont fait exprès d'importer une partie du lait qu'ils commercialisent pour casser ce groupement de producteurs. Comme ça, ils ont créé l'abondance, et les producteurs se sont cassé la figure. Ce qui fait que le lait bio s'est retrouvé au même prix que le lait conventionnel, il n'y avait plus aucune récompense pour le paysan, alors que son produit est bio, donc ça a découragé pas mal de producteurs. Même chose pour le commerce équitable, je sais que Carrefour a été négocié directement avec les coopératives de producteurs, il leur a dit : " On va vous donner un peu plus,

mais ne vous défendez plus ”, et en gros au final les gens se font avoir. A mon avis, quelle que soit la démarche qu'on peut avoir, il faut se remettre en cause de temps en temps pour réactualiser les... voir ce que font les producteurs. C'est constamment détourné par le système, qui lui ne pense qu'à ça : faire du blé sur le dos des producteurs.

De la salle : Vous émettriez l'idée que seulement 50 % des paysans diraient : “ Nous on s'en fout, on va juste cultiver pour nous et nos familles et vous vous démerdez ”, vous verriez que ça changerait l'opinion. Parce que vous savez que si vous plantez pas à la bonne époque, c'est fini, vous ne pouvez plus planter après. Je connais un peu le milieu agricole, parce que je fais mon jardin. Je sais que si je sème mes haricots au mois de septembre, j'en mangerai pas. Vous émettriez seulement l'idée dans votre confédération, voyez, vous diriez : “ Mais après tout on arrête, on va arrêter simplement on va mettre nos terres en jachère, nous on va pas mourir de faim, on va nourrir nos amis et puis vous vous démerdez. ” Vous verriez... parce que tous les pays du monde vont pas vouloir nous nourrir.

Hubert Caron : Mais ce n'est pas évident, le problème c'est que les fermiers doivent payer un loyer pour les terres, ils doivent payer des charges sociales. Même sans produire on est en difficulté tout de suite. Le système est tel que vous êtes dans une mécanique où il faut produire pour au moins payer les charges, et le revenu du producteur, ça va être 10 ou 15 % de ses ventes. Produire pour soi et sa famille, ça veut dire déjà un certain volume.

De la salle : On vit dans un monde de fous, on va faire produire ailleurs pour pas cher et les gens en France vont plus avoir d'argent, qui va, en France, acheter ce que les gens produisent ?

Hubert Caron : Je peux vous donner un autre exemple, c'est la production d'Almeria, en Espagne, où ils ont réparti la terre entre les paysans. Des sortes de petites fermes de gens qui ont pu créer leur emploi, et le truc c'est qu'ils ont développé des serres, l'intensification, ce qui fait qu'ils sont partis dans la production de légumes. Toutes les grandes surfaces ont des légumes qui viennent de cette région-là. On les pousse tellement à l'intensif, qu'ils en sont conduits à utiliser des gens sans papier dans les serres, qui ne sont pas payés, des gens des pays de l'Est. Et donc c'est vraiment le truc horrible. Et au départ ça partait d'un partage de terres entre les paysans, donc tout le projet d'il y a trente ans a été complètement détourné.

Yann Fiévet : Je dirais qu'il y a un certain nombre de paysans qui s'organisent déjà comme vous le proposez, c'est-à-dire qui travaillent de moins en moins avec la grande distribution et qui créent de plus en plus de liens avec les consommateurs. Nous, dans le Val-d'Oise, on a créé un lien qu'on espère pérenniser avec François Dufour, producteur bio dans la Manche, et une fois par mois il vient nous livrer en produits bio. Je n'ai pas encore osé lui demander ce que ce lien direct représentait dans le chiffre d'affaires de sa ferme, parce qu'il nous livre dans le Val-d'Oise à deux endroits, après il a un point à Champigny-sur-Marne, un autre je ne sais plus où, et donc il les fournit régulièrement, et il n'est pas le seul à faire ça. C'est un petit peu ça, produire pour soi-même et ses amis.

Laurent Leguyader : Il ne livre pas que ses produits, il en livre aussi d'autres.

Yann Fiévet : Oui ce n'est pas seulement les siens, mais les siens et ceux de ses voisins, il sont en train de s'organiser sur cette base-là, pour court-circuiter la grande distribution.

De la salle : Nous-mêmes nous achetons la viande directement à un producteur des Vosges qui élève ses bêtes, va dans un abattoir de viande bio à un moment bien précis, parce qu'il les abat à un moment bien précis. Il fait ses livraisons, il travaille directement du producteur au consommateur. Il fait la découpe, il la met bien indépendamment sous... Mais je voudrais... Ma question était : pourquoi maintenant qu'on a Internet, vous avez beaucoup de petits producteurs qui vendent beaucoup par Internet. Est-ce qu'il n'y a pas moyen au niveau des paysans qu'ils puissent justement utiliser ce moyen et changer peut-être leurs productions. C'est-à-dire, je ne sais pas... la Confédération paysanne...

Yann Fiévet : Il rentre dans le Pas-de-Calais.

Hubert Caron : Parce que demain on a une action...

De la salle : ... C'est un peu leur problème aussi... Ils sont souvent en monoculture, ils sont souvent dans des schémas un peu rigides, et ils pourraient diversifier...

Hubert Caron : Moi je suis totalement d'accord pour que les paysans changent... Mais François Dufour, il livre des poulets, il produit aussi du lait, il fait les chevaux à la ferme, il fait aussi du camping à la ferme, donc je pense qu'il ne vit pas seulement des poulets... Mais bon, de toute façon, sur le prix d'un produit, il ne revient que 10 ou 15 % au producteur.

De la salle : Les paysans devraient peut-être réfléchir ensemble sur un moyen de changer, ce n'est pas la peine de rester toujours dans le même schéma, même le paysan, tout le monde est obligé de s'adapter un petit peu. Et nous on veut bien acheter sans intermédiaire, tout le monde veut bien acheter directement.

De la salle : C'est dommage qu'on n'ait pas parlé de la coopérative, on a parlé du logement...

Marie-Noëlle Budini : A quand la fameuse action symbolique du lait bio dans les écoles, pour contrer le matraquage publicitaire de Nestlé qui distribue encore avec le réseau des instituteurs du lait aux enfants dans les classes maternelles ? Ça fait un an que dans la plate-forme des agriculteurs durables on parle de mener une action sur le lait. Il faut avoir des idées par rapport à ça. Il y a une publicité faite autour du lait industriel dans les écoles maternelles, sans savoir qu'à côté de ça le lait produit par les paysans n'est plus acheté au coût de production.

Hubert Caron : Je vous invite à venir dans ma région...

Marie-Noëlle Budini : Non, mais au niveau national, parce que c'est dans toutes les écoles maternelles qu'il y a de la pub pour Lactel. C'est une question que je pose à la Confédération paysanne. Il faut qu'on trouve quelque chose à faire par rapport à ça.

Hubert Caron : Je vous donne rendez-vous à 10 heures mercredi pour une action sur Nestlé, à Bagnolet au siège de la Confédération. Il faut d'abord commencer par dénoncer, et puis après...

Marie-Noëlle Budini : Ah, mais c'est sûr !

De la salle : Moi je voudrais bien poser une question, parce que là chacun fait des efforts de son côté, mais on ne m'a toujours pas expliqué comment l'agriculteur précaire va pouvoir continuer à gagner sa vie et la personne précaire pouvoir acheter de la bonne marchandise. C'est ça, moi, ce que je voudrais savoir. Comment le producteur bio va pouvoir vendre son lait en gagnant sa vie et en ayant les moyens d'acheter lui aussi ses produits, et comment la personne précaire va pouvoir acheter du lait bio ?

Sabine Lasnier : Je vais peut-être préciser un peu ce projet de coopérative de consommation. En fait, la difficulté pour mettre en place la... parce que... les précaires, évidemment, ils sont prêts à acheter, les paysans sont prêts, sur le principe, à vendre, ils sont d'accord. Alors après, comment ça se passe ? Il y a l'éloignement, il y a la question des charges, il y a ceux qui ont leur production qui est déjà engagée parce qu'ils vendent soit sur les marchés, soit à des coopératives ou à des groupements qui existent déjà. Pour qu'un producteur s'engage avec un groupe de personnes, en particulier des précaires, il faut qu'il ait l'assurance qu'il va pouvoir engager sa production, qu'il va commencer à produire et que ses produits vont être achetés, et ça c'est sur des semaines, des mois de délai, ça ne s'impose pas en un jour. Donc là, la difficulté, c'est d'arriver à ce que le producteur ait suffisamment confiance, étant données les ressources des précaires et l'instabilité aussi, parce qu'on ne va pas rester toute sa vie dans cette situation, et puis on peut déménager aussi. Donc il faut monter un projet de telle manière qu'il y ait un engagement. C'est-à-dire qu'on s'engage réciproquement, le précaire s'engage à acheter pendant un an ou deux, ce qui va permettre au producteur de pouvoir s'engager. Là on en est au point où on a rédigé la charte, ce n'est pas Hubert qui travaille sur ce sujet, c'est quelqu'un d'autre, mais on voyait bien qu'il avait du mal. On devait avoir des réunions avec les paysans, mais il n'y en a que deux ou trois qui sont venus, et puis en fait, on sentait bien que de toute façon ça ne pouvait pas marcher. Si on souhaite avoir à la fois des légumes, des céréales et du lait, il en faut quand même un certain nombre. Et en fait on a compris au bout d'un certain temps qu'ils n'étaient pas chauds justement parce que plus ils sont dans la difficulté moins ils ont envie de s'engager, comme ça, sur des bonnes idées charitables, on va faire des choses ensemble, oui c'est formidable, on va squeezer la distribution. Ça c'est un geste militant, c'est bien, on a envie de s'aider et on a envie d'être solidaires mais il ne faut pas non plus se mettre dans des situations catastrophiques. Donc il y a déjà ça. Après moult réunions, on a rédigé une charte, maintenant les choses sont plus claires et on va avoir, à la prochaine réunion, un nombre plus important de producteurs. Là on va commencer à entamer la phase du contrat. On va voir sous quelle

forme on va mettre au point ce contrat pour que, ensuite, toute cette structure, je dirais d'engagement, une fois qu'elle sera mise en place, puisse en arriver à la forme elle-même, qui peut être une association, en allant vers la SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) qui permet d'avoir un montage où on peut faire autre chose, faire entrer des syndicats, etc. Il y aura encore plusieurs réunions, et tout le monde peut venir participer, on en est au stade de l'élaboration de cette structure. C'est extrêmement difficile à mettre en place. Le plus difficile, c'est qu'il faut tout prendre en compte, à la fois le public concerné, faire en sorte que d'autres populations qui ne sont pas précaires puissent participer, et voir comment on va les accueillir. Il va falloir se former les uns les autres. Il faudra aussi arriver à avoir un local, parce que des camions vont livrer les marchandises et il faudrait un local pour les stocker, et l'idée c'est que ce soit aussi en partie autogéré. L'idée c'est qu'on se regroupe par modules d'environ dix familles pour rassembler l'argent et prendre en charge la livraison des marchandises et se les redistribuer. Pour éviter qu'il y ait une trop grosse charge salariale et permettre d'entretenir des relations entre nous, et en même temps s'autoformer à des pratiques alimentaires. Donc c'est tout un programme qui est en train de se mettre en place, on va avoir besoin de soutiens. Normalement on va organiser à partir de février une réunion publique avec les paysans pour pouvoir expliquer comment tout ça va se mettre en place et pour amener des gens à être les coopérateurs aussi. Parce que ce n'est pas AC ! tout seul qui va porter un tel projet, il faut que d'autres y participent. La Conf' pense qu'il faut au minimum 500 familles. Là, avec 500 familles, on commence à avoir un outil (on constitue un groupe) qui commence à être suffisamment solide et qui peut avoir une fonction politique.

De la salle : Vous mettez en place des emplois aidés ?

Sabine Lasnier : Non, justement, les emplois aidés on n'en veut pas. Les emplois, il y en aura au moins un, il y aura probablement des chauffeurs, mais des vrais emplois. En tout cas du côté de la Conf' je sais que la première chose sur laquelle ils ont été très clairs, et nous aussi, c'est qu'on n'est pas chauds pour les emplois aidés.

De la salle : Oui je sais que nous on en a un à..., ils touchent des sous de l'Etat quand même.

Sabine Lasnier : Ils ne touchent pas grand-chose.

De la salle : C'est pas mal, c'est des emplois d'insertion, donc ils cherchent des gens pour former des jardiniers, alors qu'il y a vraiment des paysans, c'est leur travail. Vous en avez un à Cergy qui se bat comme un malade, en ferme bio, c'est son job, et il vend des paniers, vous pouvez lui acheter des paniers, là il a ses légumes en pleine terre, il désherbe à la main. D'ailleurs il y a des grosses pointures du Val-d'Oise qui viennent lui acheter des légumes, mais c'est son boulot, c'est sa ferme, et il y travaille et il emploie des gens en insertion et il vend sur le marché d'Enghien. C'est près de Cergy, c'est pas loin. Le type il mérite le travail qu'il fait.

Sabine Lasnier : S'il vend sur le marché, ça y est, sa production elle est vendue.

De la salle : Non, non, non, ne croyez pas ça, parce que quand il désherbe ses carottes...

De la salle : En fait c'est pas un petit, madame.

De la salle : Ce n'est pas un petit mais il a du mal, vous lui avez parlé...

Laurent Leguyader : Il a toujours du mal.

[Plusieurs personnes de la salle semblent avoir identifié l'agriculteur dont parle la dame et laissent entendre qu'il s'agit d'un cas particulier, atypique, voire problématique et à ne pas prendre en compte.]

De la salle : Vous savez que tout le monde au Conseil général du Val-d'Oise se fout de lui parce qu'il fait du bio, tout le monde rigole derrière son dos quand même.

Laurent Leguyader : Je vous en parlerai, c'est Bourven.

Monique Fontan (responsable de l'AMAP du 12^e arrondissement de Paris) : Je trouvais que ce qui était intéressant, c'est ce que vous avez dit tout à l'heure, c'est aussi la participation de gens qui ne sont pas dans la précarité. Et finalement, on prend deux niveaux de participation pour les gens.

Moi ça me paraît très intéressant parce que ça veut dire qu'il y a la possibilité de mettre en œuvre la solidarité des gens. Je pense à ça parce que dans l'AMAP du 12^e, qui fonctionne depuis trois mois maintenant, là elle s'est arrêtée parce que notre maraîcher a pris sa retraite, donc on est à la recherche d'un maraîcher, c'est le troisième qu'on voit... Alors c'est un petit exemple, on était arrivés à 40 au premier trimestre, avec des gens sur liste d'attente. Et on avait deux RMistes, deux ou trois qui étaient sur un panier et une autre RMiste toute seule, qui était en difficulté, etc. C'était tous des RMistes qui étaient liés aux métiers culturels. Mais finalement dans ce système de consommation et de distribution il restait souvent des choses parce que les gens, eh bien ils n'aimaient pas certains trucs, le radis noir c'était pas le pied pour eux... et ça veut dire qu'à la fin il restait tout un tas de choses. Sans compter les gens qui ne pouvaient pas venir prendre leur panier... Bon, là on avait établi une règle : s'ils ne pouvaient pas, s'ils n'avaient pas prévu quelqu'un qui pouvait venir le chercher, il n'était pas question de gérer ces paniers, et c'était régulièrement partagé, on faisait appel aux deux RMistes qui payaient leurs paniers au fur et à mesure, en fonction de leurs possibilités. Il nous est arrivé à plusieurs reprises de les appeler et de leur dire : " Il reste ça et ça... ", de distribuer ce qui restait. Simplement à ce niveau-là, et je pense que ça fonctionnait très bien, tout le monde était parfaitement d'accord pour que ça se passe comme ça. Alors voilà, ça c'est un exemple, et à partir de là je trouve que ce serait très intéressant de mettre en place des tarifs qui soient en gros proportionnels aux revenus des participants, précisément pour permettre aux gens qui n'ont pas du tout de ronds d'accéder à une nourriture saine.

Sabine Lasnier : On ne sait pas encore, il faut qu'on y réfléchisse : si les tarifs doivent être différenciés au niveau du prix d'achat des légumes ou si c'est en fait la cotisation à la coopérative qui sera différente. Et a priori c'est plutôt la cotisation à la coopérative d'un niveau différent qui devrait être propositionnelle aux ressources, ce qui fait que cela peut faire rentrer un petit matelas d'argent suffisant plutôt que d'infléchir les prix.

Marie-Noëlle Budini : D'autant que c'est illégal.

Sabine Lasnier : Surtout, ce qu'on ne veut pas faire, c'est de demander à quelqu'un qui est RMiste de venir remplir les paniers pour les autres, ce qui signifierait que quelqu'un qui a moins d'argent va faire des choses pour les autres.

Monique Fontan : Non, il ne s'agit pas du tout de ça.

Sabine Lasnier : Ce que je veux dire c'est qu'il faut écarter de son esprit tout ce qui peut amener que l'un est moins que l'autre.

Monique Fontan : Bien sûr, mais par contre il y a une réalité qui est qu'il y a des gens qui ont moins de ressources et qui ont tout autant le droit de se nourrir correctement. Alors ça c'est quelque chose que l'on fait à notre niveau, mais on peut imaginer... Ça nous fait quand même mal au ventre, parce que nous on peut avancer une souscription, on peut faire un chèque pour notre panier et on côtoie des copains qui sont RMistes, et qui, un beau jour, ne vont plus venir parce qu'ils n'ont plus de ronds... Alors qu'est-ce qu'on fait ? C'est aussi le type de relations qui s'instaurent dans ce genre de petites associations. Les personnes sont aussi liées par le temps qu'elles passent ensemble, par une visite de la ferme, par le partage, tout un tas de choses qui créent un peu une situation particulière qui n'a rien à voir, même peut-être, avec la coopérative, j'en sais rien. C'est vrai que c'est tout à fait différent. Et puis tout le monde arrive avec ses préférences, et puis parfois il arrive qu'on se dise : j'ai envie du plus beau chou qui est là. Et puis après on se dit, non, on n'est plus du tout au supermarché, là c'est autre chose. Les gens placés dans des situations comme ça, différentes, sont quand même très susceptibles d'évolution, ils se posent plein de questions qu'ils ne se posaient pas du tout avant. Et quand on fréquente comme ça dans une association des personnes qui ont moins de ressources, ben on ne peut plus les ignorer parce qu'on les a là, à côté. C'est ça la grande différence.

Véronique Gallais : Juste une petite précision sur les prix pratiqués, ils ne peuvent pas être différents parce que ce serait de la distorsion de concurrence.

Monique Fontan : Non, mais c'était une idée comme ça.

De la salle : Non mais les AMAP c'est vraiment très bien, quand ça fonctionne, les gens sont tous très contents. Je regrette qu'on n'en ait pas dans le Val-d'Oise.

Monique Fontan : Eh bien il faut en monter une.

Quelqu'un : Je crois qu'il y en a une qui va se créer dans le 93.

De la salle : Je ne comprends pas pourquoi vous refusez les emplois aidés. Justement, quelqu'un qui n'a pas tellement de ressources et qui serait impliqué dans la distribution, dans la logistique de tous ces produits au niveau d'une coopérative et qui se verrait un petit peu occupé par toutes ces tâches, ça présente un réel intérêt.

Sabine Lasnier : Ça peut être un véritable emploi.

De la salle : Oui, mais c'est difficile de payer quelqu'un le prix fort, donc un emploi aidé ça peut être une solution intermédiaire.

De la salle : Ou même pas aidé, la personne qui travaille pourrait avoir son panier de légumes.

Sabine Lasnier : Il y a des réticences à la fois de la part de la Conf' et des autres associations, DAL, tout ça. S'il doit y avoir des emplois ce seront de vrais emplois.

Marie-Noëlle Budini : C'est vrai que tout à l'heure, je voulais un peu relever, quand vous parlez de cette démarche des jardins de la Loire. Bon, c'est vrai que si on pose la question : est-ce qu'on peut aider des gens en réinsertion, comme par exemple les Jardins de cocagne ? la première réponse c'est oui, mais en même temps il y a une publicité qui est faite autour de ces entreprises de réinsertion qui emploient des personnes qui n'ont pas un statut, un vrai statut, et alors on a l'impression que c'est vraiment la démarche commerce équitable charité, on donne des miettes, alors qu'il y a des paysans qui rêveraient, qui ont besoin, de vendre leurs produits à des prix rémunérateurs, on les met en concurrence... Alors on me dit toujours, oui mais de toute façon les gens qui sont dans ces entreprises de réinsertion, ils ne peuvent rien faire d'autre, ils sont tellement complètement déconnectés que de toute façon c'est le pied à l'étrier pour qu'ils ne sombrent pas complètement dans la dérive. Oui mais bon, peut-être c'est une critique un peu facile, mais en même temps je trouve que c'est un peu dommage de faire de la publicité, trop de publicité, à ces entreprises de réinsertion. On connaît la situation, la Conf' en parle suffisamment, des paysans qui aimeraient être payés correctement pour leur travail. Pourquoi mettre en concurrence des gens qui vont être encore plus mal payés ? Et je trouve que la démarche digne c'est de dire peut-être que pour l'instant on commence bénévolement parce que c'est une démarche militante, et le jour où on peut faire quelque chose, c'est un emploi rémunérateur, un vrai emploi, pas encore... Finalement on finit par s'habituer à ces travaux de réinsertion dont on entend parler partout. C'est Amis Service, par exemple, vous faites venir des gens qui vont vous faire du papier peint qui sont dans de la réinsertion... on trouve ça tout le temps. Et moi ça me gêne ce genre de promotion.

Sabine Lasnier : Oui je crois que la question c'est : qu'est-ce que c'est qu'un prix ? Il y a aussi le prix du travail dedans. Et je crois que ça c'est une notion brouillée aujourd'hui. Je reçois sans arrêt, de la part des entreprises de vente par correspondance, des offres de réduction, - 20 %, - 30 %, alors qu'est-ce que c'est le prix ? On a l'habitude, avec la grande distribution que le prix... Qu'est-ce que c'est le prix ? Je crois que c'est ça aussi qu'il faut qu'on réapprenne.

Laurent Leguyader : Je participe à des réunions de la Confédération paysanne sur différents sujets et la question du prix rémunérateur, du calcul du prix, est une question qui est en débat depuis pas mal de temps déjà. Le travail commence à devenir un peu plus sérieux avec des économistes depuis quelques mois, mais il y en a encore pour quelques années avant qu'ils se mettent d'accord là-dessus. Parce que qu'est-ce que le prix rémunérateur en France, en Europe, tout ça, la concurrence ? Alors il y a des termes... il y a plein de notions différentes. Enfin ça va être très difficile de se mettre d'accord là-dessus. Surtout que le travail du paysan, c'est quand même pas un travail à un poste donné avec un certain nombre d'heures dans la journée, c'est très élastique. Il est très, très difficile de savoir.

De la salle : Je voudrais simplement poser une question, pour savoir si on ne pourrait pas faire un petit guide parce que vu les prix qui sont pratiqués dans les petits magasins ou dans les grandes surfaces... On a des prix au kilo tellement astronomiques que plus personnes, même les gens qui ont des petits moyens n'y arrive. Moi je vois certains Caddies avec des prix atteignant, pour du chewing-gum, on va dire, 61 euros le kilo. C'est-à-dire la tomate chez Monoprix à 5 F pièce. Je reparle en francs : la carotte râpée à 30 F le kilo.

De la salle : Tout ce qui est transformé est forcément plus cher.

De la salle : Oui mais si vous voulez, je crois que beaucoup de personnes ne regardent pas tout ça. Vous avez la boîte de corn flakes, plus la boîte est grande, plus elle est jolie, elle fait toujours 500 g, vous en avez une autre plus petite qui fait aussi 500 g, et puis le prix au kilo varie de 7 à 3 euros, vous lisez l'étiquette et c'est la même chose. Donc il y a des fois, quand même, au niveau de la responsabilité d'achat, peut-être faut-il un apprentissage à lire les étiquettes et le prix au kilo et non se contenter du prix du produit. Vous avez un produit anti-champignons pour le jardin à 411 euros le kilo ou le litre...

Jacques Boutault : Je voudrais répondre sur les emplois aidés. Tout dépend du type d'emploi aidé et de ce qu'on entend pas emploi aidé. Dans certains cas, c'est un système abject puisque justement on précarise des gens qui sont dans certaines situations. En revanche, qu'une association verse un salaire à quelqu'un qu'elle emploie et que les pouvoirs publics, c'est-à-dire la collectivité, lui verse un complément de salaire pour à la fois aider l'activité de cette association et permettre à cet employé d'avoir un revenu plus élevé, ça ne me paraît pas ignoble. Il faut peut-être définir ce qu'on entend par emploi aidé.

Marie-Noëlle Budini : Non, ce n'est pas ignoble. Mais ce ne sont pas des emplois stables.

Jacques Boutault : Pourquoi ? Parfois il y a des emplois pérennes.

Marie-Noëlle Budini : Eh bien là, dans les associations de Coccagne, ce ne sont pas des emplois stables...

Sabine Lasnier : Ce sont des CES...

Marie-Noëlle Budini : Voilà, ça tourne énormément.

De la salle : La personne qui, elle, a des employés, qui paye des charges et tout. Moi j'ai un ami, c'est autre chose c'est pas la nourriture, qui fait les jardins, et il est en concurrence avec...

De la salle : ... Une entreprise de réinsertion...

De la salle : ... Une entreprise de réinsertion, et évidemment, quand lui il présente son devis, l'autre présente son devis avec des salaires qui sont moins élevés, il ne tient pas la route, ça fausse un peu les...

De la salle : Par exemple, à Saint-Denis, il y a une coopérative de consommateurs, Solibio, le gars il est en emploi aidé. Il ne tient que par ça, ils sont à une échéance de trois ans d'assistance, ils se demandent s'ils vont transformer le CE. Moi je trouve que s'il y avait un système dans lequel il y aurait comme ça des coopératives de consommateurs avec des employés qui trouveraient des gens en direct, là ce serait intéressant.

De la salle : Mais c'est parce que souvent on oublie que pour ces emplois aidés, il y a un tarif de base, c'est un tarif minimum, je reçois souvent des gens qui emploient des personnes qui ont ce statut-là, ils oublient que c'est un statut minimum, et non pas maximum, qu'il n'est pas interdit de rajouter quelque chose sur ce salaire.

Sabine Lasnier : Souvent les employeurs restent dans la ligne...

Bernard Hasquenoph : Dans tout ce dont on a discuté ce soir, il y a une dimension dont on n'a pas beaucoup parlé, qu'on a un peu évoquée, c'est tout le matraquage publicitaire ou tout le positionnement. On est vraiment tous victimes, mais vraiment à 300 % de tout ce positionnement culturel. C'est énorme, et je pense que vous l'avez évoqué, vos vies, etc. qui vous empêchent d'accéder à des produits de qualité, mais si les mauvais réflexes qu'on a et qu'on a appris, ce que vous dites... Enfin moi, c'est une idée qui germe, je pense qu'il y a aussi un rôle pédagogique à avoir, et en fin de compte il y a quelque chose de très subversif, c'est d'imaginer qu'on peut donner plus d'informations aux gens. Parce que la précarité c'est une chape de plomb économique dans laquelle on est et qui nous empêche de relever la tête. Mais il y a plein de choses qu'on peut faire, là ça devient dangereux de reprendre tout un système politique, parce qu'on devient acteur de sa vie, acteur de son achat. Je crois qu'il y a quelque chose à faire, vous-même [s'adressant à la dame des prix], vous allez dans les supermarchés et vous parlez aux gens.

De la salle : Ah oui, moi, aujourd'hui, j'ai empêché tous les gens d'acheter chez Carrefour au marché aux fromages à 2 euros. Tous les fromages, ça a fait un bruit ! Mon mari m'a dit : " Je pensais que tu étais perdue ", une heure j'ai passé. J'ai dit : " Vous ne pouvez pas acheter ça, dans les rayons vous avez plus de poids pour moins cher. C'est le même fromage. " On m'a dit : " C'est pas vrai. " Je les ai pris dans mon Caddie, j'ai acheté les autres et j'ai montré. " Vous voyez, c'est le même fromage. " Vous avez des briques de soupes, attendez, à 200 francs pour avoir trois assiettes de soupe. Et vous voyez, vous avez des Caddies comme ça, alors Action Consommation pourrait aller dans les supermarchés...

Marie-Noëlle Budini : Pour les empêcher de rentrer !

De la salle : Faire un relevé des prix.

Sabine Lasnier : Mais c'est évident que l'ensemble des consommateurs...

De la salle : Quand même, la carotte est à 67 centimes d'euros, et elle est à 30 F en barquette.

De la salle : Quand on pense qu'il suffirait de s'arrêter d'acheter pour que...

Laurent Leguyader : pour que ça ne se vende plus !

[Rires.]

De la salle : Que ça s'arrête.

Laurent Leguyader : Non il faudrait peut-être réapprendre à faire certaines choses, en particulier réapprendre à faire la cuisine. Quand on voit qu'il y a des familles en difficulté qui achètent la purée en sachets, parce que quand on regarde le prix...

(Brouhaha, tout le monde commente.)

De la salle : Surtout la carotte râpée.

Véronique Gallais : Juste avant de conclure, sur les prix, je crois que ça nous renvoie aux associations de consommateurs. Les associations de consommateurs font des comparaisons de prix ; parallèlement, elles promeuvent le commerce équitable, dans une démarche souvent perverse. Il y a eu un article de *Que Choisir*, je crois que c'était dans le numéro du mois de décembre ou de novembre, commentant les résultats d'une super étude. Ils avaient enquêté en Asie sur les conditions réelles de production des jouets par rapport aux discours et aux chartes éthiques de la grande distribution. Mais dans les quatre pages précédentes, il y avait une étude de prix et une comparaison de prix dans la grande distribution sans aucune autre notion que le prix. Alors, on peut certainement s'adresser aux consommateurs de façon générale, mais il faut aussi s'adresser aux associations de consommateurs pour les interpeller là-dessus, parce que ce que c'est ce qu'on appelle, en psychologie, du double langage. On invite des gens à avoir un certain comportement, et puis en même temps on demande le contraire.

Marie-Noëlle Budini : Il y avait quand même un très bon slogan de Casseurs de pub pour Noël, le meilleur slogan qu'on puisse trouver : la meilleure chose que vous puissiez faire à Noël c'est de ne rien acheter, c'est à peine subversif parce qu'on va en crever de ces cadeaux. Il y avait aussi la revue de Silence, qui parlait de revoir le sens de la fête, le sens de la fête ce n'est pas se pourrir la vie avec plein d'objets matériels, ça c'est subversif, justement, parce que là on fait dérailler la machine, mais quand même la meilleure consommation, c'est de ne rien acheter, sauf quand vraiment on ne peut plus faire autrement.

Jacques Boutault : Si vous voulez offrir quelque chose, offrez des services, offrez un abonnement à un journal, un spectacle.

Véronique Gallais : Passez du temps avec les enfants.

Laurent Leguyader : Il faut se dire que le consommateur responsable ce n'est pas un absolu, mais chacun fait ce qu'il peut à son niveau. Celui qui n'a pas les moyens d'acheter bio, eh bien

évidemment, il ne va pas acheter bio. Mais, quand même, pour un certain nombre de choses, il peut faire un choix responsable.